

Monsieur Jean-Jacques Brot
Préfet des Yvelines
1 rue Jean Antoine Houdon
78000 Versailles

Paris La Défense, le 12 avril 2022

Monsieur le Préfet,

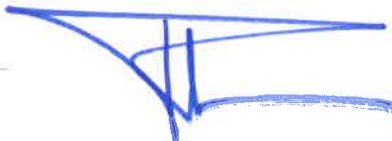
Comme convenu dans mon dernier courrier du 17 novembre 2021, je reviens vers vous concernant le projet d'exploitation de la carrière de Brueil-en-Vexin.

Comme vous le savez, le Tribunal administratif de Versailles a rejeté le 1er avril dernier en première instance les recours intentés par le parc régional du Vexin, la commune de Brueil-en-Vexin, la commune de Sailly, la commune de Fontenay-Saint-Père et plusieurs particuliers contre l'autorisation d'exploitation de la carrière de Brueil-en-Vexin.

Face aux interrogations que cette décision favorable peut légitimement susciter sur le terrain, je tenais à vous confirmer que nous avons décidé de ne pas mener à bien le projet d'exploitation de la carrière de Brueil-en-Vexin.

Je me tiens naturellement à votre disposition, celle de vos services et celle des élus du département qui pourraient vous solliciter sur le sujet pour échanger plus avant, si besoin, sur cette décision.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.



Bruno Pillon
Président